

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté

Point n°2012/23 du 7 juin 2012

Informations du jeudi 31 mai au mercredi 6 juin

| A la Une |

Enfants, adolescents et adultes jeunes entre 1 et 24 ans : il faut vacciner contre la méningite C !

Nous rappelons dernièrement dans le cadre de la semaine de vaccination (PE du 19 avril) l'importance de la vaccination contre la méningite C.

Ces derniers mois, deux cas graves de méningite C sont survenus en Bourgogne chez des personnes jeunes, ciblées par la vaccination proposée dans le calendrier vaccinal.

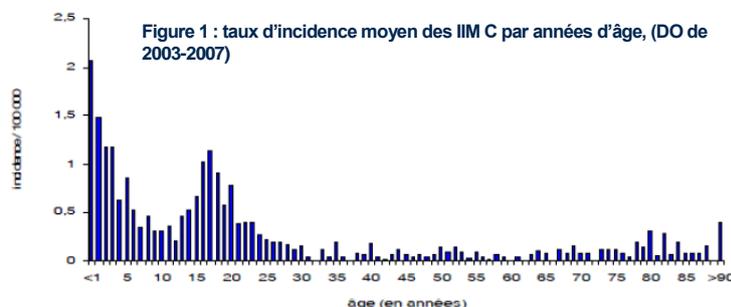
Le [calendrier vaccinal](#) recommande en effet depuis 2010, la vaccination systématique des nourrissons âgés de 12 à 24 mois, complétée par un rattrapage pour les tranches d'âge 1-24 ans.

Le choix de ces tranches d'âges s'explique facilement lorsqu'on regarde la figure 1 : L'incidence, calculée sur la période 2003-2007, est maximale avant 1 an (2,07/100.000), élevée entre 1 et 4 ans (1,12/100.000) et présente un second pic entre 15 et 20 ans.

Les données de fin 2011 (échantillon généraliste des bénéficiaires-CnamTS/InVS) montrent une couverture vaccinale (CV) de 45,7% à 2 ans. Cependant les niveaux de CV étaient de 13,2% chez les 6-14 ans et de 4,1% chez les 15-24 ans. Ces chiffres illustrent le niveau très insuffisant de la CV pour cette infection redoutable pouvant, dans les pires des cas, entraîner la mort.

Remboursé par la Sécurité sociale, le vaccin méningococcique C conjugué monovalent est très bien toléré et présente un schéma thérapeutique simple (une seule injection).

La vaccination contre la méningite C doit donc être systématiquement proposée aux enfants, adolescents et adultes jeunes entre 1 et 24 ans.



| Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole					1			1
Méningite								
Légionellose		1					1	
Hépatite A								
Tuberculose	4				3			1
TIAC*								

* Toxi-Infection Alimentaire Collective

| Autres signalements |

Sanitaires :

- 1 cas de coqueluche affectant un lycéen de Côte-d'Or
- 1 cas de mésothéliome dans l'Yonne
- 1 intoxication au monoxyde de carbone touchant deux personnes en Saône-et-Loire. L'installation au gaz pourrait être en cause
- 1 épisode de gastro-entérite aigue affectant trois collégiens demi-pensionnaires. Les investigations de l'ARS ont permis d'écarter l'hypothèse initiale de toxi-infection alimentaire

Environnementaux :

- 1 non-conformité d'eau potable induisant une restriction d'usage sur la commune d'Etai-La-Sauvin dans l'Yonne
- Restrictions d'usage de l'eau en Franche-Comté pour la semaine 22 : communes de Fourcatier-Et-Maison-Neuve dans le Doubs et commune de Sorans-les-Breurey en Haute-Saône

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte .
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Département actuellement en niveau MIGA

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

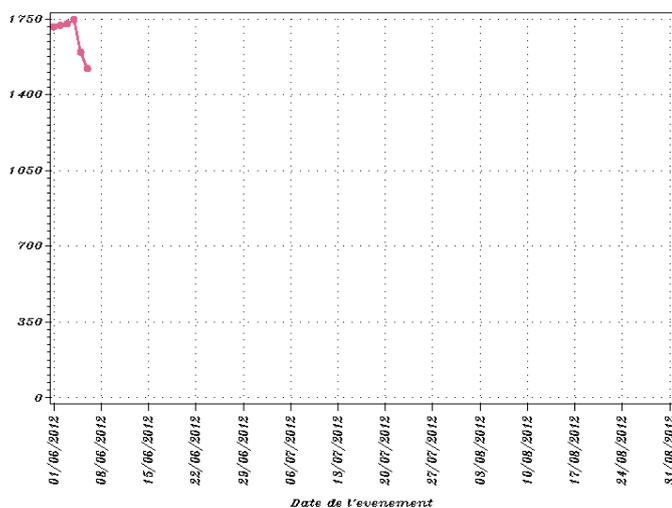
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [\[en savoir plus...\]](#).

Complétude :

Les indicateurs du CH de Semur-en-Auxois n'ont pas pu être pris en compte.

Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions

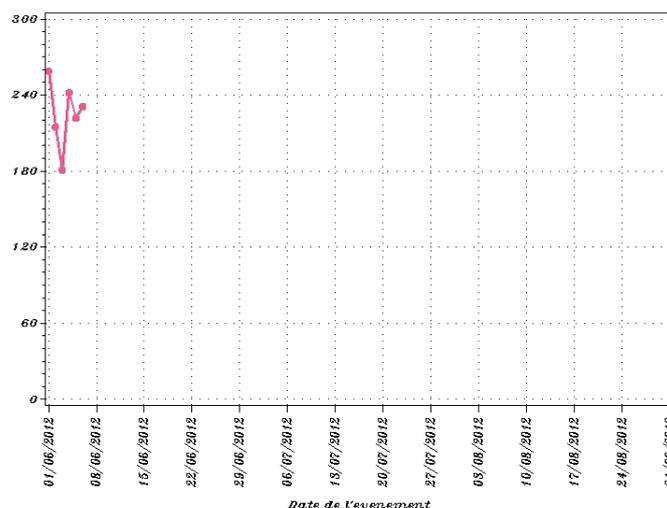


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012

Figure 3 |

Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions

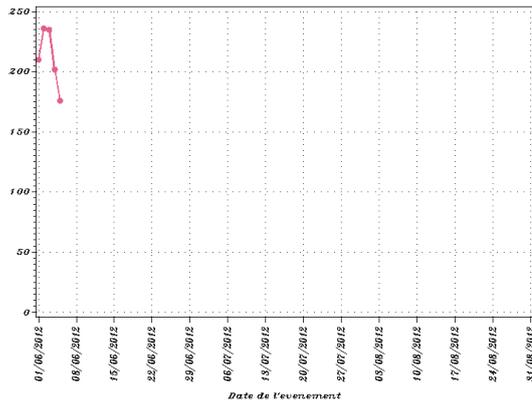


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012

| Figure 4 |

Nombre de d'actes SOS Médecins des 2 régions

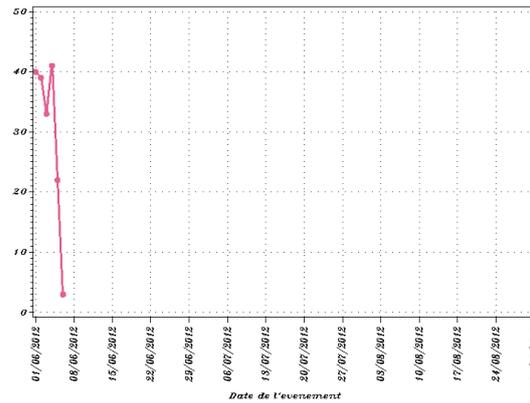


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

| Figure 5 |

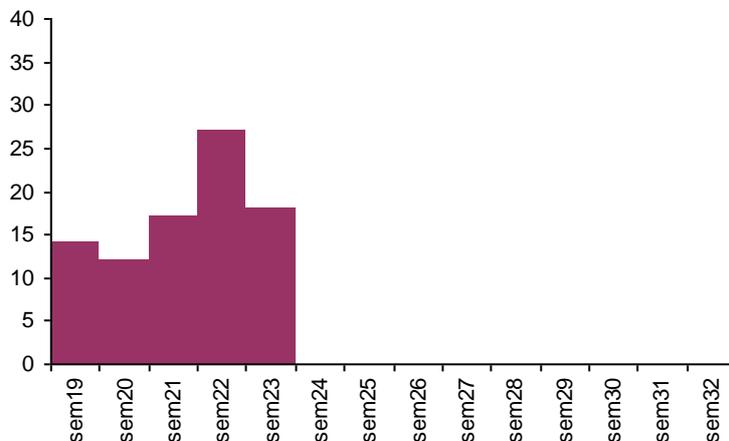
Nombre de décès issus des états civils des 2 régions*



Source: SURSAUD - InVS 2012

| Figure 6 |

Nombre de pathologies liées à la chaleur** dans les 2 régions



* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)
 ** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Pour en savoir plus : <http://www.fc-sante.fr/cire/Partenaires.htm>
<http://www.fc-sante.fr/cire/Glossaire.htm>

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Pierre Latchmun
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Sandrine Daniel

Interne de santé publique
Anne-Sophie Mariet

Secrétaire
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franchecomte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>